

**DEPUTES UNION DEMOCRATIQUE DU CAMEROUN  
SESSION DE MARS 2017  
INTERPELLATION DU GOUVERNEMENT**

**A Monsieur le Premier Ministre**

**La Crise du Nord Ouest et du Sud Ouest**

Très touchées par ce qui s'est passé dans le Nord Ouest et le Sud Ouest de notre Pays, les Populations se posent la question pour savoir pourquoi on n'a pas pu prévenir cette situation, pourquoi les causes n'ont pas été connues avant au niveau local pour les solutions ou au moins les tentatives avant d'en arriver au niveau national. Nous pensons aux problèmes posés par les syndicats et les dirigeants de ces institutions. Sur le terrain, les solutions auraient pu être trouvées en rapport avec les autorités administratives chargées d'encadrer les populations, c'est-à-dire de dialoguer avec elles pour résoudre les problèmes au niveau local se référant au pouvoir central quand cela est nécessaire parce que dépassant les acteurs du terrain.

Les populations veulent savoir ce qui a été fait et, aussi, si les leçons sont tirées, ce qui est envisagé pour le présent et l'avenir dans la mesure où tout le monde est concerné. Ceci parce que tout réside dans la mobilisation du sentiment d'appartenance nationale, du patriotisme dans le cadre et sous l'éclairage de la Constitution.

Certaines orientations données aux revendications faisant ressortir les faiblesses, les insuffisances en matière de Gouvernance, face à la situation que nous connaissons

- Que prévoit le Gouvernement en eu égard à ce qui se passe ? Et aux réalités qui ne doivent pas être évacuées ?

**A Monsieur le Ministre de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation**

**LES ACTES DE NAISSANCE**

Tout en appréciant ce qui est entrepris s'agissant de l'Etat Civil au Cameroun et plus particulièrement ce qui a été arrêté l'année dernière lors des assises où les Maires, les Délégués du gouvernement et les responsables secrétaires d'Etat civil avaient pris part, nous demandons au Gouvernement, ce qui est fait sur le terrain pour que les nombreux camerounais, qui rencontrent de beaucoup d'obstacles, puissent se faire établir les actes de naissance qui ouvrent la voie à l'établissement de la CNI et à l'obtention des cartes d'électeurs.

Beaucoup de femmes dans le monde rural souffrent de cette situation.

Il y a entre autre cas, ceux des enfants dont les actes signés par « Délégation » ne sont plus reconnus, et ceux qui suivant la procédure de l'établissement des CNI par des sur la base des Procès Verbaux, signés du Chef du Village et de deux notables, le Maire et le Sous-préfet de la Commune concernée pour l'obtention des certificats de nationalité se retrouvent aujourd'hui dans les nombreux difficultés pour le

renouvellement de leurs anciennes cartes périmées. Il leur est réclamé des actes de naissance qui exigent toute une procédure, ayant jusqu'ici découragé de nombreux citoyens.

Face à ces situations, les populations veulent savoir les mesures d'urgence que le Gouvernement a prises pour leur permettre d'obtenir les actes de naissance.

**A Monsieur le Premier Ministre**

## **CONSOLIDATION ET AFFERMISSEMENT DE LA REPUBLIQUE ET DE LA DEMOCRATIE MENACEES**

Face à tout ce que nous vivons et aux actes et actions qui affaiblissent la République et par là l'Etat Unitaire Décentralisé, il y a lieu de se raviser et nous voulons savoir ce que fait le Gouvernement pour donner toute sa signification à ce que véhicule l'essence de l'article 1 Al 1-8 de la Constitution, car, il n'y a pas là une disposition ordinaire, dans la mesure où elle pose la pierre angulaire et est la clé de voûte de la République et de la Démocratie.

L'article 1<sup>er</sup> précité interpelle, et vient écarter tout ce qui peut menacer la République et la Démocratie. En effet, ces dernières vont naître des actions des Puissances coloniales puis internationales c'est-à-dire, à partir des forces extérieures au Cameroun.

Ce sont elles qui vont ainsi réunir dans une même entité, qui devient le Cameroun, des entités et des communautés humaines indépendantes, monarchistes pour certaines ; toutes ayant comme particularité commune de ne pas avoir, ce qui fait l'âme républicaine et démocratique. C'est de là que vient ce qui mine la République et la Démocratie et ceci d'autant plus que tout semble fait pour que la très grande majorité des populations ne soit pas acquise à cette culture. Ainsi se développent les complicités et les compromissions du fait de l'ignorance, entraînant le déni des exigences du jeu républicain démocratique. Plus encore du fait des nombreuses « élites » qui, à des postes de responsabilité chargées de défendre la République et les jeux démocratiques ne jouent pas leur rôle, cherchant et, voire, achetant les titres de notabilité traditionnels, allant grossir les rangs des « majestés des royaumes/chefferies ».

L'article 1<sup>er</sup> de la Constitution est là pour éviter cette évolution et les Législateurs savaient sans doute que les Républiques et les Démocraties sont nées sur les cendres des monarchies et que dans certains pays la République et la Démocratie ont mis des décennies pour s'imposer ; s'affirmer, comme c'est le cas en France de 1789 à 1879 ; et jusque là, il y a des velléités pour remettre en cause les acquis républicains démocratiques.

Il est question d'éviter que les royaumes/Chefferies émergent sur les cendres de la République et de la Démocratie pour nous plonger dans le monde de l'arbitraire, du bon vouloir des Rois, des Princes, des Majestés...etc.

- Y a-t-il une pleine conscience de cela ?
- Que fait-on pour faire ressortir les valeurs traditionnelles en harmonie avec les valeurs républicaines ?
- Le gouvernement doit vraiment faire le point sur cette importante question

**A Monsieur le Premier Ministre**

**QUID DES DISCRIMINATIONS A L'EGARD DES FEMMES ET DES FILLES AU CAMEROUN**  
**QUID DES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES**

Sortant de la 32<sup>ème</sup> Edition de Journée Internationale de la Femme au Cameroun, il est clair que tous les objectifs envisagés et visés ne pourront être atteints qu'à partir des bases claires, solides que sont les mécanismes constitutionnels, législatifs, judiciaires, administratifs qui, non seulement garantissent l'Egalité du Genre et protègent les droits des femmes, mais aussi, constituent des dynamiques et des éclairages pour la mobilisation de tout le monde dans les actions concrètes.

- En effet, le leadership des femmes au Cameroun ne saurait se déployer véritablement dans un contexte de blocage socioculturel, ou de barrières persistantes dans le cadre du monde du travail.

Il est question de savoir ce que le Gouvernement fait dans ce sens là.

Et plus particulièrement les mesures prises ou envisagées pour véhiculer les valeurs et les principes de participation citoyenne à nos jeunes filles à tous les niveaux locaux, régionaux, national dans un contexte qui reste fortement marqué par des forts héritages des pratiques discriminatoires vis-à-vis des femmes qui sortent des lots de nos traditionnelles.

- Que fait-on pour l'effectivité de l'Article 1 de la Constitution al 2: la République du Cameroun « ...reconnait et protège **les valeurs traditionnelles conformes aux principes démocratiques, aux droits de l'homme, et à la loi...** ». Par là, on ne peut que réaliser l'importance de l'adoption:
  - o D'un Code de la Famille, dont on parle depuis si longtemps et jusqu'ici sans suite, qui pourtant va contribuer à résoudre les nombreux problèmes et à apporter l'harmonie dans la famille, qui est la cellule première de l'Unité Nationale. Entre autres problèmes récurrents qui peuvent et doivent être résolus, c'est la précarité des femmes et des enfants dans des unions « libres. », c'est-à-dire, le couple vit maritalement sans base légale, et , le plus souvent aboutissant aux situations où le mari laisse Femme et enfants pour aller créer un autre foyer avec l'acte de mariage...
  - o D'une loi contre les violences domestiques
  - o D'une loi contre les violences sexistes

La relecture du Code Pénal, s'agissant :

- des rites de veuvages
- de la situation de nombreuses femmes abandonnée dans leur foyer conjugal,
- La prise en compte des problèmes graves engendrés par les mutilations génitales **féminines** qu'on ne saurait réduire à quelques articles dans le Code

Pénal, mais qui nécessitent une Loi spécifique et tout un ensemble de mesures d'encadrement, de sensibilisation, d'éducation des populations.

Monsieur le Premier Ministre, c'est très sérieux, une nation ne peut se consolider durablement si les problèmes cruciaux de plus de la moitié de sa population ne sont pas véritablement pris à bras le corps.

A tout ce qui précède, nous ajoutons le fait que:

- Le taux de Mortalité Maternelle et infantile reste élevé,
- La santé psychique et physique de la femme reste précaire.
- Plus de la moitié des femmes vivent en zone rurale, et sont soumises à des conditions de vie très dures.
- Il y a plus de femmes que d'hommes en âge de voter, mais beaucoup moins de femmes sont inscrites sur les listes électorales.

Voyez-vous, on ne saurait être étonné dans ces conditions de voir les nombreux enfants de la rue qui pullulent à travers nos artères principales des grandes villes pour la plupart soumis au travail forcé ou à la traite, souvent avec leur maman.

Face à tout cela, les populations aimeraient savoir les orientations fortes du Plan d'Action Gouvernemental pour faire face à toutes ces urgences.

### **A Monsieur le Premier Ministre**

### **REDONNER AU DEPARTEMENT DU NOUN SON STATUT HISTORIQUE DE REGION : JUSTICE ET EQUITE**

Il ya là, une des grandes doléances des populations du Noun auxquelles souscrivent des personnes honnêtes qui sont appelées à parcourir cette unité administrative très vaste et peuplée avec des moyens de communication qui ne répondent pas à l'attente des demandes et des exigences des mutations sociales, économiques et de développement durable ; de nombreuses autres raisons militent et interpellent :

Au départ, il y avait deux Régions à l'Ouest :

- La Région Bamiléké qui avait pour chef Lieu, Dschang
- La Région Bamoun, dont le Chef lieu était Foumban

Aujourd'hui, nous nous retrouvons avec une Région de huit (8) départements : l'ancienne Région Bamiléké affiche sept (7) départements.

Et l'ancienne Région Bamoun : Un (1) département

**Superficie :** Département du Noun plus vaste que les sept (7) départements de l'autre côté du Noun.

**Populations :** Egalité

Découpage électoral, Nombre de Communes, Nombre de Députés, BIP, Services Déconcentrés, Equipements, Véhicules, Structures pour Education, Culture, Santé, Social...etc.

Quand il y en a pour Sept (7) Départements avec à l'intérieur de chaque Département, de nombreux arrondissements d'un côté, le Noun en a pour un (1) Département avec ses 9 Arrondissements.

**Sport :** Les du Noun jeunes sont sans horizon en l'absence des infrastructures sportives, et plus particulièrement s'agissant du Football où il y a toutes les

difficultés du monde pour voir émerger une seule équipe du Noun alors que les équipes qui évoluent dans la région sont nombreuses de l'autre côté.

**Conséquences :** Un grand retard en matière d'infrastructures dans tous les domaines et secteurs d'activités.

Les populations vivant ces situations comme une injustice, comme une brimade, la seule solution c'est d'ériger ce Département en Région ou de trouver toute autre formule s'analysant plus particulièrement dans la transformation des arrondissements actuels en Départements, pour la justice, l'Équité, l'épanouissement des populations et, l'éloignement des causes de ressentiment qui, allant, grandissants, sont des plus préjudiciables pour la construction nationale.

### **A Monsieur le Premier Ministre**

#### **L'EFFECTIVITE DE LA DECENTRALISATION : UNE SOLUTION.**

Il est question de voir ce qui doit être fait, partant des expériences vécues, pour atteindre les objectifs de la Décentralisation prévue par la Constitution pour consolider et affermir la République du Cameroun dans son essence et sa nature d'Etat Unitaire Décentralisé.

Ceci parce que la Décentralisation est fondamentalement pour créer l'harmonie dans le développement et l'épanouissement des populations et, de ce fait, les bases fortes et éclairantes pour la mobilisation patriotique, le permanent éveil du fort et grand sentiment national se traduisant dans les actes quotidiens qu'exigent la construction et l'affermissement de l'unité nationale ; ceci avec la participation de tout le monde.

Depuis le début des transferts des compétences et des ressources, peut-on avoir une idée de ce que donnent les évaluations faites par les autorités compétentes tant au niveau des collectivités territoriales décentralisées qu'au niveau national ?

### **A Monsieur le Premier Ministre**

#### **CONSOLIDATION ET AFFERMISSEMENT DE LA REPUBLIQUE ET DE LA DEMOCRATIE MENACEES**

Face à tout ce que nous vivons et aux actes et actions qui affaiblissent la République et par là l'Etat Unitaire Décentralisé, il y a lieu de se raviser et nous voulons savoir ce que fait le Gouvernement pour donner toute sa signification à ce que véhicule l'essence de l'article 1 Al 1-8 de la Constitution, car, il n'y a pas là une disposition ordinaire, dans la mesure où elle pose la pierre angulaire et est la clé de voûte de la République et de la Démocratie.

L'article 1<sup>er</sup> précité interpelle, et vient écarter tout ce qui peut menacer la République et la Démocratie. En effet, ces dernières vont naître des actions des Puissances coloniales puis internationales c'est-à-dire, à partir des forces extérieures au Cameroun.

Ce sont elles qui vont ainsi réunir dans une même entité, qui devient le Cameroun, des entités et des communautés humaines indépendantes, monarchistes pour certaines ; toutes ayant comme particularité commune de ne pas avoir, ce qui fait l'âme républicaine et démocratique. C'est de là que vient ce qui mine la République et la Démocratie et ceci d'autant plus que tout semble fait pour que la très grande majorité des populations ne soit pas acquise à cette culture. Ainsi se développent les complicités et les compromissions du fait de l'ignorance, entraînant le déni des exigences du jeu républicain démocratique. Plus encore du fait des nombreuses « élites » qui, à des postes de responsabilité chargées de défendre la République et les jeux démocratiques ne jouent pas leur rôle, cherchant et, voire, achetant les titres de notabilité traditionnels, allant grossir les rangs des « majestés des royaumes/chefferies ».

L'article 1<sup>er</sup> de la Constitution est là pour éviter cette évolution et les Législateurs savaient sans doute que les Républiques et les Démocraties sont nées sur les cendres des monarchies et que dans certains pays la République et la Démocratie ont mis des décennies pour s'imposer ; s'affirmer, comme c'est le cas en France de 1789 à 1879 ; et jusque là, il y a des velléités pour remettre en cause les acquis républicains démocratiques.

Il est question d'éviter que les royaumes/Chefferies émergent sur les cendres de la République et de la Démocratie pour nous plonger dans le monde de l'arbitraire, du bon vouloir des Rois, des Princes, des Majestés...etc.

- Y a-t-il une pleine conscience de cela ?
- Que fait-on pour faire ressortir les valeurs traditionnelles en harmonie avec les valeurs républicaines ?
- Le gouvernement doit vraiment faire le point sur cette importante question

**A Monsieur le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire**

### **CREATION DES RICHESSES GRACE A L'EMERGENCE DES ENTREPRISES FIABLES DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

Nous souhaiterions avoir des informations sur l'état des créations des sources fiables de génération des richesses dans les différents domaines aux riches potentialités que nous avons au Cameroun ; ceci dans les différents secteurs d'activités avec l'accompagnement dynamique de l'Etat partant d'une politique forte de la mobilisation des populations comme partenaires parties prenantes aussi bien dans le secteur public que dans le secteur privé.

**A Monsieur le Premier Ministre**

### **QUE FAIT-T'ON FAIT DES RICHES DIVERSITES CULTURELLES, BASES FORTES ET PROFONDES DE NOTRE VOCATION MULTICULTURELLE ?**

L'affirmation de l'identité et de la personnalité nationale donnant ainsi toute sa force à l'Unité Nationale, part des héritages culturels, du développement de la culture, sur fonds des valeurs humaines et de l'éthique ; ceci plus particulièrement face aux effets destructeurs des riches particularités du fait de ceux qui dominent et contrôlent les moyens et les technologies de communication.

Il est question pour les populations de savoir ce qui est fait pour tirer le meilleur de nos riches atouts multiculturels, linguistiques face au déchaînement de la mondialisation contrôlée par les puissantes nations industrielles qui maîtrisent les technologies de communication. En effet, face aux tendances fortes pour la consommation effrénée de ce qui vient de l'extérieur, de ce qui est produit sans tenir compte de nos réalités :

- Quelles sont les mesures pour l'éducation, la formation, l'information des jeunes, moins jeunes, des filles et garçons, des hommes et femmes pour leur inculquer les valeurs morales, les capacités de discernement, de résistance, puis de créativité en puisant dans notre terroir ?
- Quelle est la Place de la culture et des arts et que fait-on, pour l'éducation culturelle, pour l'éducation artistique aboutissant à la créativité, aux productions dans bien de domaines entre autres : la musique, le théâtre, la Chorégraphie et la danse, la littérature, la Poésie, le Cinéma...etc.
- Qu'est-ce qui est fait pour l'application effective de la loi du 18 Avril 2013 Régissant le Patrimoine culturel au Cameroun ?

**To Mister Prime Minister  
Chief of Government**

### **ARCHIVES**

In most government offices in Cameroun offices in Cameroun, we often see huge piles of dumped along the corridors. Most of these files contain important documents that should constitute part of the archives of this nation!

This same scenario is scenario is very visible when one visits the National Archives!

Do we really have a policy on archives in Cameroon?

If yes, what are the measures being put in place to protect archives all over Cameroon?

**A Monsieur le Ministre des Finances**

### **UNE MONNAIE NATIONALE**

Il y a eu ces derniers temps des options fortes au Cameroun quant aux préoccupations pour la mise sur pied des bases saines, solides d'une monnaie nationale.

- Quand est-il, s'agissant de la monnaie camerounaise ?

Les populations souhaiteraient en savoir plus et plus particulièrement, ce qui se fait pour la réalisation de ce noble objectif et aussi, la part du secteur privé dans les actions, s'il y en a, en cours pour ce faire.

Ceci dans la mesure où tout le monde est d'accord que l'impulsion pour ce qui est de la vitalité de l'économie nationale sera plus forte avec une monnaie nationale bien gérée.

### **A Monsieur le Ministre de l'Enseignements Supérieur**

#### **L'UNIVERSITE DANS SA NOBLE MISSION DE BASE ET DE SOURCE DE CONSTRUCTION DE LA NATION.**

Quel est le niveau des recherches et d'engagement dans la voie des recherches aussi bien, d'une part, des Professeurs que des étudiants dans nos institutions Universitaires qui doivent être les espaces d'initiation, d'ouverture de l'esprit aux interrogations, de critique constructive, d'incitation à la recherche et à la créativité, plus encore, à ce niveaux de notre système éducatif.

Les capacités, les traditions de recherches devant s'acquérir dès la base :

- Quelles sont les relations pour ce faire entre l'Ordre de l'Enseignement Supérieur et, les Ordres d'Enseignement Secondaires et Primaires qui préparent les futures étudiants.

Notre système éducatif bénéficiant des diversités de nos héritages culturels portés par nos langues nationales assurant l'unité des communautés dans les différentes localités et portés par les deux langues anglais et français qui sont venus sur le fond profondément africain qui fait de nous des camerounais.

- Quelles sont les facilités accordées aux Etudiants pour se documenter, pour faire des recherches, pour les déplacements à travers le pays ?
- La carte d'Etudiant, au Cameroun, donne-t-elle droit à des avantages comme par exemple, des réductions des tarifs ?
- Nos Universités d'Etat accompagne t'elles les étudiants dans la recherche des stages ?
- Les populations et les parents se demande où l'on en est avec les ordinateurs promis aux étudiants ?